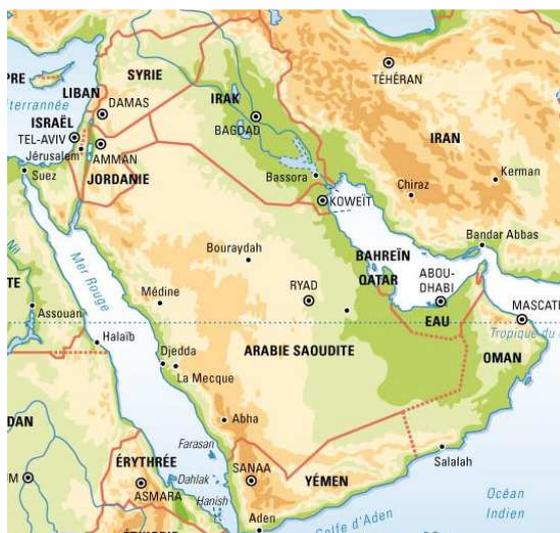


ARABIE SAOUDITE : VERS LA FIN DES IDÉES REÇUES ?

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays du Golfe en Arabie Saoudite

24 au 28 janvier 2016

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays du Golfe s'est rendue, du 24 au 28 janvier 2016, successivement à Riyad (capitale du pays) puis à Djeddah (province de La Mecque). Composée de Mme Nathalie Goulet, Présidente, Mme Leïla Aïchi, Présidente déléguée pour le Koweït, M. Christian Namy, Président délégué pour le Sultanat d'Oman, et M. Alain Houpert, membre du groupe, la délégation s'est entretenue avec une quinzaine de responsables ou d'experts saoudiens. Elle a en particulier été reçue par SAR le Prince Khaled al-Faisal al-Saoud, Gouverneur de la Mecque, par M. Bandar Hajar, Ministre du Pèlerinage, par M. Ahmed Al-Salem, Vice-ministre de l'Intérieur et par le Général Ahmed Assiri, porte-parole de la coalition menée par l'Arabie Saoudite au Yémen.



Source : www.sciences-po.fr/cartographie

Elle a également été accueillie par le Président de la Banque islamique de développement, M. Ali Madani, et par le Secrétaire général de

l'Organisation de la coopération islamique. Elle a rencontré à deux reprises les membres de l'assemblée consultative saoudienne (Majliss ash-Shura) avec lesquels elle a eu des échanges nourris, marqués par la liberté de ton et une grande franchise (notamment sur la question des exécutions capitales ou la place des femmes dans la société) qui ont permis à chaque partie d'exposer de façon directe sa perception et ses préoccupations sur les nombreux sujets d'intérêt commun. Par ailleurs, la délégation a rencontré, dans les deux villes, des membres des communautés française et francophone installées en Arabie Saoudite.



La délégation sénatoriale, conduite par Mme Nathalie Goulet, reçue au Majliss

I. Une phase de transition institutionnelle

Avec 29,4 millions d'habitants (dont 9,4 millions d'étrangers), l'Arabie Saoudite est le pays le plus peuplé de la péninsule arabique, devant le Yémen (24,7 millions d'habitants). C'est également le pays le plus étendu du Moyen-Orient (2,2 millions de km²).

Ses ressources pétrolières considérables (environ 16 % des réserves mondiales de pétrole, et une production de 11,5 millions de barils/jour) ont permis au pays d'atteindre un important niveau de développement.

L'Arabie Saoudite abrite par ailleurs les deux premiers lieux saints de l'islam, à La Mecque et à Médine.



SAR le Prince Khalid bin Faisal Al-Saoud, Gouverneur de La Mecque

Le pays est une monarchie, l'Etat ayant été fondé en 1932 par le Roi Abdulaziz Al-Saoud lequel a souhaité que ses fils se succèdent sur le trône. Le Roi Salman, qui règne depuis janvier 2015, est toutefois le dernier représentant de cette première génération de successeurs, puisqu'il a choisi comme Prince héritier Mohammed ben Nayef, un de ses neveux. Il a également désigné comme Vice-prince héritier son fils Mohammed ben Salman, renonçant ainsi au régime de succession qui prévalait jusqu'alors (épuisement des héritiers d'une génération avant le passage à la génération suivante), et réglant dans le même temps durablement la question successorale.

Il s'agit d'une évolution importante, à deux égards :

- d'une part, les observateurs s'interrogeaient jusqu'à l'an passé sur les conditions dans lesquelles pourrait se faire le passage à la génération des petits-fils des fondateurs. De fait, la succession s'est faite suivant la volonté du roi en exercice, qui a remplacé à son accession le Prince héritier désigné par son prédécesseur.

- d'autre part, alors que le système institutionnel saoudien était marqué par l'âge avancé de ses principaux dirigeants, le Prince héritier n'a que 56 ans, et le Vice-prince héritier 35.

Ce changement de profil des principaux responsables du pays est d'autant plus significatif que l'Arabie Saoudite se caractérise par la jeunesse de sa population : **75 % de la population a moins de 30 ans.**

II. Le retour de l'Iran : le temps des incertitudes

La délégation a pu noter à quel point le retour de l'Iran dans le concert des nations constitue un choc pour de nombreux interlocuteurs saoudiens. Du point de vue saoudien, cette évolution finalement assez rapide, quoique préparée depuis plusieurs années par les Etats-Unis et leurs partenaires modérés ou pragmatiques au sein des institutions iraniennes, est une menace pour l'équilibre régional, déjà précaire.

De façon fondamentale, le rapprochement entre les Etats-Unis et l'Iran pose *de facto* la question de la validité du pacte presque originel entre la dynastie des Saoud et les Etats-Unis. Ce pacte reposait sur deux points : l'Arabie Saoudite s'engageait à fournir durablement les Etats-Unis en pétrole ; et en contrepartie, les Etats-Unis s'engageaient à garantir la sécurité du royaume. Ces deux points apparaissent aujourd'hui réévalués, si ce n'est remis en question, par les Etats-Unis. En effet, en développant le pétrole de schiste, les Etats-Unis ont pu envisager de retrouver l'indépendance énergétique, ce qui rend l'alliance avec l'Arabie Saoudite moins vitale. En parallèle, et en lien avec le premier élément, un rapprochement avec l'Iran, rival séculaire de l'Arabie Saoudite, est devenu à la fois possible sur le plan stratégique et souhaitable sur le plan économique (l'Iran ayant accumulé du fait de son isolement prolongé un retard de développement, et donc un potentiel considérable d'achats de biens manufacturés et d'investissements en infrastructures).

L'Iran constitue également pour l'Arabie Saoudite une menace sur le plan religieux, dans la mesure où le pays de la révolution islamique conteste au royaume wahhabite la prééminence religieuse à laquelle la protection des deux lieux saints et la rigueur de sa conception de l'islam lui semblent ouvrir droit naturellement.

La rivalité entre les deux puissances régionales s'inscrit aussi dans la tension entre le sunnisme et le chiisme.

Cette distinction est réelle, mais on peut se demander si l'importance qu'elle a prise ces dernières années ne sert pas aussi de paravent ou de pavillon de ralliement pour justifier des conflits qui ont d'autres motivations, plus prosaïques ou matérielles.

III. Un pays confronté à une situation régionale extrêmement difficile

L'Arabie Saoudite se trouve confrontée à l'heure actuelle, au niveau régional, à une accumulation sans précédent des difficultés : à ses frontières Nord et Sud, ses deux grands voisins, l'Irak et le Yémen, sont ravagés par la guerre civile. Au nord-est, la Syrie, séparée de son sol simplement par une bande de territoire jordanien et iraquien d'une centaine de kilomètres. Dans ces trois pays en guerre, deux constellations djihadistes, Al Qaida et Daech, sont en concurrence. Bien que ce fait soit peu perceptible dans le débat public français, ces deux organisations terroristes auraient parmi leurs objectifs affirmés la destruction de l'Etat saoudien. Cet objectif aurait une forme concrète : la préparation et l'organisation d'attentats terroristes sur le sol saoudien. Comme l'a indiqué à la délégation un responsable de la lutte anti-terroriste, la police et les services de renseignement auraient déjoué ou affronté en moyenne, sur l'année 2015, un acte terroriste tous les 12 jours.

Au vu de cette réalité statistique, on peut imaginer à quel point certaines antiennes du débat public et médiatique de notre pays, assimilant en bloc les pays du Golfe, leur population et leurs gouvernements au terrorisme djihadiste, ont pu paraître étranges à nos partenaires saoudiens.

L'émoi feint ou réel, à l'occasion de la visite récente du Prince héritier saoudien en France, est une illustration de ce contresens tragique : à l'heure où la France, ses voisins et amis comme la Belgique, sont frappés par le terrorisme djihadiste, est-il concevable que le ministre saoudien de l'Intérieur, qui symbolise les succès du gouvernement saoudien contre Al Qaida sur le sol saoudien, au point d'avoir été l'objet de la part des djihadistes de quatre

tentatives d'assassinat, soit assimilé dans certains discours de responsables politiques français d'importance, à ceux-là même qui cherchent à le tuer ?

La réalité est, comme souvent, irréductible à des scénarios manichéens car, de fait, il apparaît que l'Arabie Saoudite consacre des moyens importants à la lutte contre le terrorisme.

IV. La lutte contre le terrorisme : des actions concrètes

La délégation a consacré une large part de la mission aux questions de sécurité et de lutte contre le terrorisme. À plusieurs reprises, les interlocuteurs saoudiens ont souligné l'importance de la dimension idéologique du combat contre le terrorisme. Illustration de ce phénomène, le principal centre de déradicalisation du pays, que la délégation a pu visiter, a reçu 3.124 personnes en dix ans. Les responsables du centre ont d'ailleurs autorisé pour la première fois une télévision française (*Public Sénat*) à filmer cette visite.



Visite du centre de déradicalisation

Ils ont souligné l'approche pluridisciplinaire du centre, qui associe notamment des universitaires de plusieurs branches des sciences humaines (sociologie, psychologie). Le programme accorde également une place importante à la religion, celle-ci étant très présente dans la vie quotidienne. Les personnes qui y séjournent après avoir purgé leur peine de prison ne sont plus considérées comme des prisonniers, même si le centre est fermé. La participation des anciens détenus au programme de déradicalisation se fait sur la base du volontariat, et toujours en lien, autant que possible, avec les familles.

Du reste, les familles sont appelées à jouer le rôle de « lanceur d'alerte » lorsque, après la réinsertion, l'intéressé semble reprendre la voie du terrorisme.

Les responsables de ce centre ont estimé le taux de succès de ce programme de déradicalisation à environ 80 %, avec des variations selon les profils : le taux d'échec est plus important avec les détenus qui ont été coupés pendant de longues années de leurs familles, comme les anciens détenus de Guantanamo, par exemple. Les bénéficiaires du programme restent au centre pour un minimum de 3 mois. Un des responsables a souligné que la difficulté de réinsertion que rencontraient tous les anciens criminels à leur retour dans la société était encore plus forte pour les personnes condamnées pour terrorisme.

Par ailleurs, la délégation a évoqué avec les membres du Majliss la lutte contre le terrorisme, et les évolutions de la législation saoudienne sur le sujet. La délégation a pu avoir copie, dans ce cadre, du décret royal du 3 avril 2012 relatif à la lutte contre le blanchiment, notamment en lien avec des entreprises terroristes. Depuis la série d'attentats d'Al Qaida sur le sol saoudien en 2003, de nombreuses mesures concrètes ont été prises et renforcées progressivement, notamment concernant le contrôle des flux financiers (interdiction des quêtes dans les lieux publics, par exemple).

Conclusion

La délégation, et à travers elle l'ensemble du groupe d'amitié, souhaite retranscrire la complexité et la fragilité de la situation géopolitique de toute cette région : aux guerres civiles en Irak, Syrie et au Yémen, s'ajoutent les grandes difficultés que doivent affronter la Jordanie et le Liban, confrontés à l'afflux massif et toujours plus important des réfugiés syriens. Cette équation de plus en plus ardue s'est imposée également à un pays plus vaste et plus puissant, la Turquie, qui après avoir alerté les Occidentaux sur la charge toujours plus lourde qui retombait sur ses épaules, n'a plus souhaité ou plus pu endiguer le flux des migrants vers l'Europe. Si la délégation ne devait transmettre qu'un message de cette mission d'information, cela serait que la vieille image de « l'Orient compliqué », qui permettait aussi de renoncer à comprendre, n'est plus tenable, parce que cette région n'est plus un Orient lointain et insaisissable : il s'agit de pays qui sont en réalité nos voisins. Désormais nos destins, que nous le voulions ou non, sont liés : nous le mesurons aujourd'hui sur notre sol.

Dans cette région aux portes d'une Europe fragilisée, il est vital pour notre sécurité que les éléments de stabilité soient confortés. Et dans le contexte actuel que de nombreux responsables politiques qualifient de guerre, il importe d'être capables de distinguer ennemis et alliés.

Composition de la délégation

			
Mme Nathalie GOULET Présidente du groupe d'amitié France-Pays du Golfe	Mme Leila AÏCHI Présidente déléguée pour le Koweït	M. Christian NAMY Président délégué pour le Sultanat d'Oman	M. Alain HOUPERT Membre du groupe d'amitié France-Pays du Golfe
Sénateur de l'Orne (UDI-UC)	Sénatrice de Paris (Écologiste)	Sénateur de la Meuse (UDI-UC)	Sénateur de la Côte-d'Or (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_661.html			